

Région de Nyon

Rapport de la Commission ad hoc Préavis 46-2019-TP

Concerne : Participation de CHF 67'000 du Fonds TP au renforcement de l'offre TP nocturne dans le district de Nyon pour l'horaire 2020-2021

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc composée de, M. Jean-Pierre Perdrizat (absent), M. Luc Kilchenmann, M. Guy Dériaz (excuser), M. Maurice Gay (excuser), M. Damien Richard s'est réunie :

- Le mardi 28 mai 2019 dans les locaux du Conseil Régional en présence de M. Pierre Graber, membre du CoDir responsable politique de la mobilité et de Mme Émilie Bassetto, chargée de projets mobilité.

La commission remercie M. Pierre Graber, responsable politique de la Mobilité et Mme Emilie Bassetto, chargée de projets mobilité pour leurs explications complètes et précises.

La commission ad hoc du préavis 46-2019-TP :

- Soulève le travail de partenariat et de consultation envers les 53 communes participantes, le conseil de jeunes du district de Nyon (au travers de deux ateliers) et la population (lors d'un sondage en 2015).
- Salue la variante choisie concernant la préférence donnée à la mise en place de lignes fixes. Nous estimons que c'est au travers d'une simplification de l'utilisation ; un bus à une heure fixe sur un trajet fixe, que les gens vont s'approprier ces nouvelles offres.
- Déploire que les communes de la ligne du NStCM se soit contentées de son offre actuelle soit un départ de Nyon à 01h00 pour arriver à St-Cergue à 01h31
- Espère qu'il s'agit d'une première étape et que les autres suivront.
- Finalement la commission salue la participation du canton qui prendra le 50% du financement à sa charge alors que la partie restante sera discutée avec les communes.

La Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 46-2019-TP recommande aux délégués et délégués du Conseil intercommunal :

- D'accorder le crédit de CHF 67'000 du Fonds TP au renforcement de l'offre TP nocturne dans le district de Nyon pour la période horaire 2020-2021
- D'imputer le montant total de CHF 67'000 sur le Fonds TP.

Fait à Longirod, le 03 Juin 2019

Pour la commission ad hoc

Jean-Pierre Perdrizat

Luc Kilchenmann

Guy Dériaz

Damien Richard (rapporteur)

Maurice Gay